



## Les standards GS1 de Traçabilité : **des gains partagés** pour les industriels et les distributeurs



▶ **Fiabilisation des processus de préparation des commandes, d'expédition et de facturation**

▶ **Amélioration de la productivité logistique et administrative**

▶ **Accélération du processus de réception :**

- réception simplifiée,
- réduction du temps d'attente des camions,...

▶ **Réduction des litiges**

▶ **Amélioration de la traçabilité, de la qualité et de la sécurité au bénéfice du consommateur :**

- informations complètes et détaillées transmises par EDI,
- retraits-rappels facilités,...



Un service proposé par GS1 France :

### **L'Observatoire de l'Excellence Logistique**

Les enseignes de la grande distribution (Auchan, Carrefour, Casino, Cora, Ed, Intermarché, E. Leclerc, Match, Metro, Monoprix et Système U) **en partenariat avec les industriels se mobilisent en 2009** afin d'améliorer l'efficacité logistique de la chaîne d'approvisionnement en rejoignant l'Observatoire de l'Excellence Logistique de GS1 France.

L'Observatoire de l'Excellence Logistique repose sur une plateforme collaborative (portail interactif) permettant de remonter automatiquement et quotidiennement les écarts identifiés lors de l'intégration de l'avis de d'expédition (DESADV) par le destinataire et lors de la lecture de l'étiquette logistique (GS1-128).

Au cours de la phase pilote, **les gains bilatéraux** sont évalués à 1-2€ par palette (gains de productivité en réception, réduction des litiges,...).

## > L'étiquette logistique et l'avis d'expédition, pour une solution simple, fiable et à moindre coût

### ► Flux physique des marchandises

L'étiquette apposée sur l'unité d'expédition comprend un code à barres (GS1-128) avec les informations nécessaires au partenaire pour assurer le chaînage de la traçabilité :

- le numéro unique de l'unité d'expédition (SSCC),
- le GTIN (palette standard),
- le numéro de lot (si homogène en lot),
- la date (si homogène et si produit soumis à date),
- le poids (si quantité à poids variable).

### ► Flux d'information

L'avis d'expédition contient :

- les informations d'identification des partenaires,
- les date, numéros de commande et d'expédition,
- les informations marquées en codes à barres sur l'étiquette logistique et servant de base à la traçabilité, comme le numéro unique d'unité d'expédition (SSCC),
- les codes produits contenus et leur quantité, leur numéro de lot, leurs dates, les poids pour les unités à poids variables.

## > 3 recommandations pour assurer la traçabilité des produits

### 1 Marquer en codes à barres et lire le numéro unique des unités d'expédition (SSCC)

Les unités d'expédition sont, le plus souvent, des palettes.

### 2 Etablir et mémoriser les liens :

- entre SSCC et produits contenus (code article + N° de lot),
- entre SSCC mères et SSCC filles,
- entre SSCC et destinataire.

### 3 Emettre et intégrer l'avis d'expédition (DESADV)

*Ces recommandations ont été élaborées par le groupe de travail «Traçabilité» (industriels, prestataires logistiques et distributeurs) de GS1 France et approuvées par l'ensemble de la distribution.*



GS1 France

à votre disposition

- Un séminaire de formation sur la traçabilité et le GS1-128
- Le service d'assistance technique pour répondre à toutes vos questions
- Une documentation technique disponible sur le site [gs1.fr](http://gs1.fr)
- GS1 partenaires pour vous aider à trouver le prestataire le mieux adapté à vos besoins (imprimantes d'étiquettes, lecteurs de codes à barres)
- La validation de vos étiquettes GS1-128 et de vos messages EDI par notre service d'assistance technique

Pour toute information :

01 40 95 54 10  
[www.gs1.fr](http://www.gs1.fr)